Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE A CUBA
SERVICE ÉCONOMIQUE

LA HAVANE, LE 22 JUILLET 2016

TS/MR

Brèves économiques du 13 au 27 juillet 2016

En raison des congés d'été, en France et à Cuba, la prochaine lettre économique sera publiée le 31 août. D'ici là, l'équipe de rédaction vous souhaite de bonnes vacances et remercie les lecteurs de leur fidélité.

Relations internationales :

- Accord sur la dette italienne : Mario Giro, vice-ministre des affaires étrangères et Ivan Scalfarotto, sous-secrétaire du développement économique, au sein du Ministère du développement économique italien, ont été reçus par Ricardo Cabrisas, vice-président du Conseil des ministres et ministre de l'économie mardi 12 juillet 2016. Ils ont ainsi pu ratifier quatre accords en application de l'accord multilatéral souscrit entre Cuba et le groupe ad hoc du Club de Paris en décembre 2015 : restructuration de la dette à moyen et long terme de Cuba envers l'Italie ; accord sur la dette associée à l'aide au développement ; accord sur la dette court terme associée à l'Agence italienne d'assurance-crédit export (SACE) et, enfin, accord relatif à la création d'un comité binational Cuba-Italie.

Les représentants italiens étaient accompagnés de Alessandro Decio, administrateur délégué de la SACE. Etaient présents pour la partie cubaine Amelia Morales, vice-ministre de l'économie et de la planification, Aleida González, vice-présidente de la Banque nationale de Cuba, Yamila Franández del Busto, directrice générale du commerce extérieur et de l'investissement étranger, ainsi que Elio Rodríguez et Manuel Pírez, directeurs Europe et Droit international au sein du Ministère des affaires étrangères.

Douze des quatorze pays faisant partie du groupe ad hoc des créditeurs de Cuba au Groupe de Paris ont ainsi ratifié un accord bilatéral de régularisation de la dette à moyen long terme. Les pays ne l'ayant pas encore ratifié sont le Japon et le Canada.

- Visite du Vice-ministre des affaires étrangères japonais à Cuba : Hitoshi Kikawada a réalisé une visite officielle à La Havane. Il a été reçu par Ricardo Cabrisas pour un entretien auquel ont participé notamment Masaru Watanabe, Ambassadeur du Japon à Cuba, Ken Hashiba, directeur du ministère des affaires étrangères du Japon, et pour la partie cubaine Marcos Rodríguez, Ambassadeur de Cuba au Japon.

Investissements étrangers:

- Prêts de l'Arabie saoudite : Le directeur général du programme d'exportation du fonds pour le développement saoudien, Ahmed M. Al-Ghannam, s'est rendu à Cuba pour la signature de deux accords économiques : le premier est un prêt à long terme de 29 millions USD afin de financer la construction d'un nouveau réseau de distribution d'eau potable à Cárdenas, ville de la province de Matanzas ; le second est une ligne de crédit revolving pour l'importation de produits saoudiens, qui permettra de financer l'importation d'environ 50 millions USD de biens.
Il s'agit du troisième prêt concédé par l'Arabie saoudite pour le développement du secteur de l'eau depuis 2010, et de la première ligne de crédit instaurée entre les deux pays.

- FedEx obtient la licence américaine pour opérer à Cuba : Le département des transports américain a octroyé une licence à la compagnie de logistique FedEx lui permettant d'opérer des vols de fret réguliers entre les Etats-Unis et Cuba. La licence est valable pour la réalisation de cinq vols hebdomadaires entre Miami et l'aéroport de Varadero. La compagnie a annoncé qu'elle débutera ses opérations en janvier 2017. Il s'agit de la première compagnie de transport américaine à avoir reçu cette autorisation.

Economie cubaine:

- Mesures restrictives annoncées par le gouvernement : Les mesures mises en place pour le second semestre 2016 ont été détaillées mi-juillet par le président Raúl Castro et le ministre de l'économie et de la planification, Marino Murillo (remplacé depuis par Ricardo Cabrisas) :

- réduction de 17% des importations annuelles (de 14,4 Mrd de pesos cubains à 12 Mrd) privilégiant les besoins agroalimentaires (pour compenser notamment la baisse de production de 33 000T de haricots ou de 50 000 T de maïs) et industriels prioritaires, en faisant par exemple une meilleure utilisation des stocks existants,

- réduction de 28%, pour le second semestre, de la consommation énergétique, essentiellement pétrolière, grâce notamment à des économies sur la consommation électrique (-6%, de 15130 GW à 14 500 GW) et à d'autres mesures, telles la réduction de l'approvisionnement des stations-service, la baisse de fourniture de combustible aux industries non prioritaires ainsi que de carburants aux véhicules des administrations, la réduction des horaires de travail des administrations, la diminution des plages horaires d'utilisation de l'air conditionné dans les entreprises publiques ou, enfin, la diminution de 50% de l'éclairage public,

- réduction de 17% de la valeur des investissements prévus en 2016, en se concentrant sur les activités qui génèrent des devises localement ou à l'exportation, qui permettent de réduire les importations par une production locale ou qui renforcent les infrastructures du pays. Ainsi, le tourisme, les énergies renouvelables et les matériaux de construction sont trois secteurs prioritaires qui ne devraient pas être affectés par les nouvelles mesures.

- sur le plan financier, le président a reconnu les retards de paiement sur des contrats passés avec des fournisseurs étrangers, qu'il souhaite régulariser dès que possible. La priorité du gouvernement restant la restauration de sa crédibilité financière vis-à-vis des Etats étrangers, il reverra à la baisse ses engagement financiers, et notamment les lignes de crédit auxquelles l'Etat envisageait d'avoir recours.

De plus, dans le cadre du maintien de l'« équilibre financier interne », qui entend lier productivité et salaire, une manière notamment pour le gouvernement de peser sur l'inflation, les dirigeants ont indiqué qu'ils pourraient ajuster les salaires à la baisse en fonction du nouveau rythme de l'économie.

Ces mesures pourront être complétées ou ajustées d'ici à la fin de l'année, en fonction de l'évolution de la conjoncture économique cubaine.

- Suivi des mesures d'actualisation du modèle économique : Le second chef de la commission pour l'implémentation des *lineamientos*, Leonardo Andollo, a dressé le bilan de l'actualisation de ces mesures pour la période 2016-2021, processus qui a débuté en amont du VIIème Congrès du Parti communiste en avril 2016, et qui est appelé à se poursuivre : sur les 241 *lineamientos* qu'il reste à implanter, 21 seront ajustés suite aux propositions des consultations provinciales, et 6 nouveaux *lineamientos* ont été ajoutés. Le VIIème Congrès a également octroyé le pouvoir au Comité central du Parti d'approuver de futures actualisations qui dériveront directement des deux documents majeurs soumis à la consultation populaire depuis juin: la conceptualisation du modèle économique et social, et le plan de développement à l'horizon 2030.

La donnée de la quinzaine :

- Bureaux de représentation à Cuba : D'après les informations de la Chambre de commerce de Cuba, il existe 660 bureaux de représentation de compagnies étrangères à Cuba, provenant de 56 pays : la France serait ainsi le 7ème pays le mieux représenté avec 20 bureaux, derrière l'Espagne (196), le Panama (81), la Chine (43), l'Italie (42), le Mexique (36) et le Canada (35).

Service Economique
Ambassade de France à Cuba

Adresse mail : lahavane@dgtresor.gouv.fr
Site internet : www.tresor.economie.gouv.fr